

SCÈNE CONVENTIONNÉE - CREIL

Appel à candidature pour résidence sous chapiteau Friche Gournay – Creil

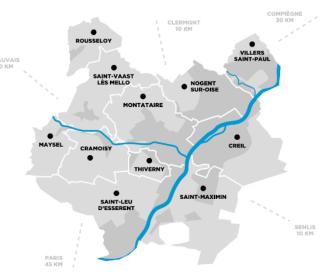
Introduction

L'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) et la Faïencerie proposent un projet de résidence de création ou de recherche autour d'un espace chapiteau sur le terrain de l'ancien lycée Gournay à Creil. L'occupation temporaire de cette friche aménagée donnera lieu d'ici 5 ans à l'installation d'un campus hybride.

Le site est en capacité d'accueillir des compagnies avec leur chapiteau, tente ou structure ainsi que leur campement pour une période de résidence allant de 2 semaines à 8 semaines à raison de 4 chapiteaux, tentes ou structures par an.

Un comité de sélection animé par la Faïencerie déterminera les projets retenus.

Les équipes artistiques sélectionnées bénéficieront de conditions d'accueil et technique afin de travailler leur spectacle en création ainsi qu'une enveloppe entre 8.000€ et 15.000€



Contexte

L'agglomération Creil Sud Oise est composée de 11 communes pour 88.000 habitants. Elle s'appuie sur deux éléments historiques forts :

- > Son patrimoine industriel, vieux de plus de deux siècles, recensé dans un inventaire unique où l'on retrouve la patte de bâtisseurs tels Eiffel ou Perret.
- > L'Histoire de la pierre et des carrières.
- > Et au milieu de cela, nous retrouvons la rivière Oise, pierre angulaire pour le transport, pour l'économie du bassin creillois.

La Faïencerie Théâtre – scène conventionnée d'intérêt national 'Art en territoire' porte un projet ouvert sur le Sud Oise. Avec 3 festivals, une programmation en salle, en itinérance et l'accueils de chapiteaux, sa programmation est riche et valorise toutes les disciplines. Aussi, c'est entourée d'artistes, de collectifs, confirmés ou en devenir, que le projet est construit sur le territoire.



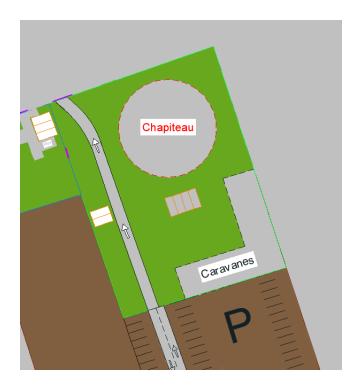
Au travers de cet appel à résidence, la Faïencerie souhaite soutenir les artistes de cirque itinérant en tenant compte des difficultés de production spécifiques à ce secteur.

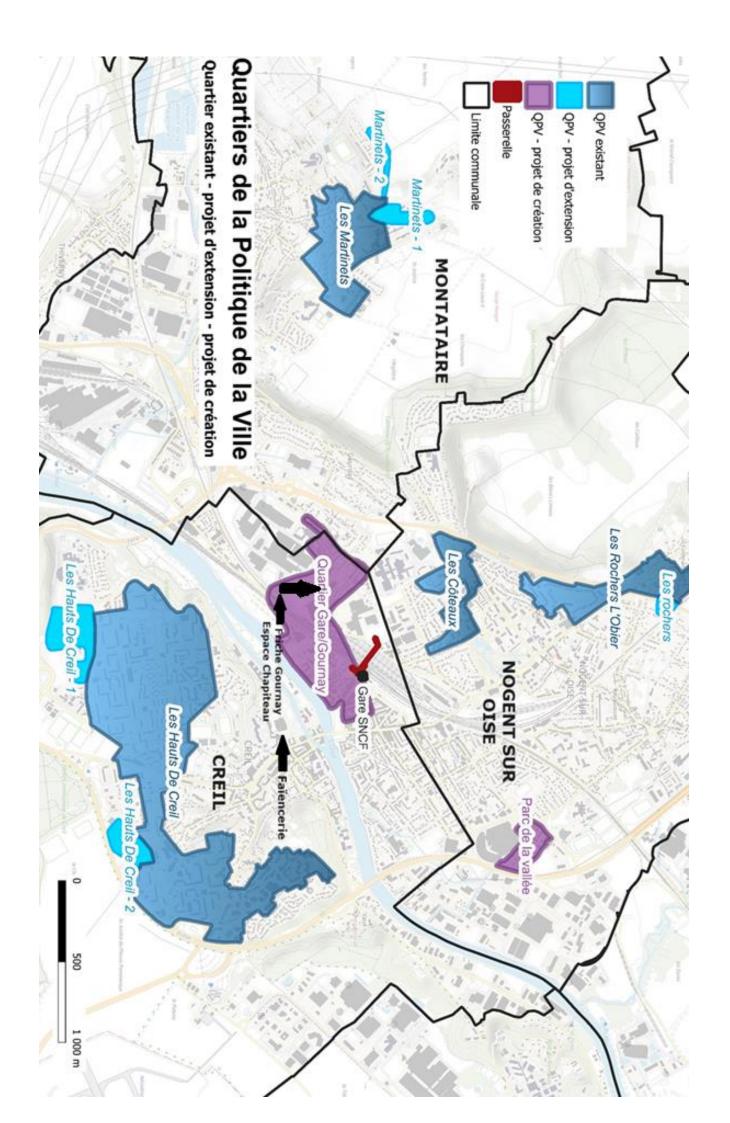
Dans le cadre de la revalorisation de son 'Coeur d'Agglo' et du projet de Renouvellement Urbain du quartier Gournay, l'Agglomération Creil Sud Oise a acquis l'ancien lycée Gournay. Ce lycée technique a fermé ses portes en 1986 au profit du Lycée Marie Curie, nouvellement construit. Par ailleurs, le quartier de la Gare et Gournay s'inscrit désormais dans la géographie prioritaire de la politique de la ville 2024-2030.

Depuis septembre 2021, un travail de mémoire conséquent est entrepris ainsi qu'une nouvelle aventure à travers la démolition de ce lycée emblématique. Une étude est en cours pour définir les orientations de construction, dans le but d'y bâtir un campus hybride à terme.

C'est ensemble que l'Agglomération et la Faïencerie théâtre lancent un appel à projet pour accueillir 4 équipes artistiques en chapiteau, tente ou structure sur le site Gournay à Creil. Cet appel sera renouvelé tous les ans pendant les 4 prochaines années.







Objectifs des résidences

Les objectifs d'accueil en résidence d'équipes artistiques sous chapiteau sont multiples :

- Soutenir la création contemporaine en CTS,
- Occuper une partie de la friche actuelle aménagée de Gournay,
- Offrir aux habitants de l'agglomération un lien co-construit avec les artistes en accueil.

Durée

Chacune des implantations représentera une étape de création allant de 2 à 8 semaines.

Artistes concernés

Cet appel s'adresse aux équipes artistiques professionnelles disposant d'un CTS. Les projets peuvent être déposés par un·e artiste, un collectif, une structure de production ou de diffusion.

Les temps de rencontre

Les sorties de résidences et/ou étapes de travail sont demandées (à partir de l'étape où en est le travail : extrait et discussion ou filage). Elles seront à anticiper dès le dépôt de candidature et à organiser en concertation avec l'équipe de la Faïencerie.

Les sorties de résidences restent sous la responsabilité technique des compagnies. Le comptage et l'installation du public devront être assurés par la compagnie.

La Faïencerie a la volonté que la compagnie accueillie propose une action à destination des habitants du territoire, puis, après sélection du projet le co-construira avec l'équipe de la Faïencerie.

L'accueil technique

La Faïencerie pourra mettre à disposition au maximum 3 intermittents pour 2 jours au montage et 3 intermittents pour 1 jour au démontage (3x7h/j). Un régisseur général sera également référent sur l'accueil.

Les besoins techniques doivent être évalués et chiffrés avant la résidence. La Faïencerie préviendra les autorités compétentes et déposera le dossier de sécurité. Le déroulement des séances de travail, sorties ou ateliers sont organisés sous la responsabilité de la compagnie.

Le soutien financier

La Faïencerie apporte une coproduction entre 8.000€ et 15.000€ (en fonction du nombre de personnes et de la durée de la résidence)

Communication

Les compagnies fourniront aux équipes de communication des visuels avec les crédits et les autorisations de diffusions requises, croquis, dossier artistique. Il reviendra à chaque compagnie de mettre en place les moyens lui permettant de faire venir publics et professionnels pour les temps de rencontre qui lui sont propres.

Nous vous remercions de faire mention comme suit dans vos supports de communication : Avec le soutien de l'ACSO-Agglomération Creil Sud Oise et de La Faïencerie Théâtre – Scène conventionnée d'intérêt national Art en territoire et d'ajouter les logos en PJ.

Transport, repas et hébergement

La Faïencerie ne dispose d'aucun hébergement sur place. Les frais de transport, hébergement, catering et repas restent à la charge de la compagnie (campement possible sur le lieu).

Conditions générales d'accueil

- Mise à disposition de l'espace chapiteau clos et fermé (50m x 70m) comprenant : un bloc sanitaire raccordé, une arrivée électrique 125 A tétrapolaire pour l'ensemble du site, un espace cuisine-restauration de 45m2 en autogestion, accueil d'un campement possible sur le site.

Retours demandés

- 1 sortie de résidence ou d'étape de travail
- Proposition d'ateliers artistiques spécifiques à inventer pour le territoire

Périodes de résidence possibles

- Octobre 2024
- Puis Avril à octobre 2025

Modalités de candidature

Avant toute candidature, prenez le temps de consulter les conditions d'accueil et le plan du lieu.

Votre candidature doit comprendre un dossier artistique, la fiche récapitulative ci-jointe et une proposition concernant les retours demandés.

Préciser dans l'objet du mail : « Nom de l'équipe – Appel à projet Chapiteau 24-25»

Lieu: Site Gournay, Creil, Hauts-de-France

Date limite de réponse : 20/03/24

Mail de réponse : chap.gournay@faiencerie-theatre.com



